



ECPM
69, rue Michelet
93 100 Montreuil
France

Tel : 00 33 1 57 63 03 57
Fax : 00 33 01 80 87 70 46
Email : ecpm@abolition.fr
<http://www.abolition.fr>

Siège social
ECPM
53 rue Patay
75013 Paris

Association loi 1901
SIRET 433 508 314 00047
APE 9499Z

membre fondateur/
Bureau exécutif de la



Après les exécutions en Arabie saoudite, ECPM redoute une escalade de violence

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 janvier 2016

Sous couvert de lutte contre le terrorisme, le régime saoudien a perpétré une exécution de masse. Il s'agit de la plus meurtrière depuis 1980. L'association française Ensemble contre la peine de mort (ECPM) condamne fermement cette décision, qui a donné lieu, ces deux derniers jours, à la décapitation de 48 personnes.

Parmi eux se trouvait le dirigeant religieux chiite Nimr al-Nimr, condamné à mort en 2012 pour sédition. Il avait été la tête de proue d'un mouvement de contestation réclamant notamment la mise en place d'élections libres dans le pays. Tout au long de son engagement, Nimr al-Nimr avait prôné la non-violence. Son exécution a provoqué l'indignation de la communauté chiite dans le monde entier, de Beyrouth à Téhéran en passant par Bagdad.

« En plus d'être une négation du droit fondamental de tout être humain à la vie, la peine de mort ne doit pas être une arme diplomatique, ni un outil de contrôle de la population. Le régime saoudien a fait un pas de plus vers la barbarie dans une région déjà profondément déstabilisée. Dans ces conditions, on ne peut que redouter une escalade de violence au Moyen-Orient », a déploré Raphaël Chenuil-Hazan, directeur d'Ensemble contre la peine de mort (ECPM).

Rappel des faits :

La communauté chiite d'Arabie Saoudite représente 10 % de la population du pays. En 2011, elle avait été à l'origine d'un mouvement de contestation dont le cheikh Nimr al-Nimr, fut l'un des principaux acteurs. Il s'était toujours défendu de recourir à la violence, réclamant notamment la mise en place d'élections libres. Il a été arrêté en 2012 puis condamné à la mort par décapitation pour sédition. Nimr al-Nimr est l'oncle d'Ali al-Nimr, lui aussi condamné à mort pour avoir manifesté contre le régime saoudien. Il était mineur au moment des faits. Depuis l'arrivée du roi Salman au pouvoir, le nombre d'exécutions a explosé en Arabie Saoudite, passant de 90 en 2014 à 153 en 2015.

Contact presse :

Desislava RAOUL, Responsable communication ECPM
draoul@abolition.fr
Ligne directe : +33 1 80 87 70 52